

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOÛT 2023

INFORMATIONS

Le conseil est informé :

- De l'avancement des travaux concernant Ronquoz 21.
- Des statistiques de l'aide sociale.

AIDES ET SUBVENTIONS

Le conseil a octroyé :

- Trois subventions à des associations d'aide au développement.

ADJUDICATIONS

Le conseil a adjugé les travaux et mandats suivants :

- Dans le cadre des travaux d'aménagement et revitalisation de la Morge, les prestations concernant l'étude et l'exécution du réaménagement et la sécurisation de la zone entre le Pont de Vuisse et le Pont RC T9 au bureau CSD ingénieurs SA à Sion.
- Dans le cadre de la sécurisation et revitalisation de la Sionne, le mandat de vérification du dépotoir de Drône au bureau CSD Ingénieurs SA, à Sion.

AUTORISATION D'EXPLOITER

Le conseil a délivré :

- A Monsieur Zoltan Sciboz, domicilié à Sierre, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Grand Café de la Grenette », rue du Grand-Pont 21, 1950 Sion.
- A Monsieur Raphaël Bartoloni, domicilié à St-Léonard, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Le Panetier », Place de la Gare 7, 1950 Sion.
- A Monsieur Deprez Alexandre, domicilié à Bramois, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Deprez Alexandre – Chef à domicile », Impasse des Balkans 1, 1967 Bramois.
- A Monsieur Carlos Duarte Da Rocha Oliveira, domicilié à Vétroz, une autorisation d'exploiter l'établissement public « BP Station Service Ronquoz », rue Traversière 2, 1950 Sion.
- A Monsieur Flavio Gomes Ferreira, domicilié à Bramois, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Hôtel Ibis Sion Est », Avenue du Grand-Champsec 21, 1950 Sion.
- A Monsieur Daniel Hugentobler, domicilié à Savièse, une autorisation d'exploiter l'établissement public « Café Bar Cyrano », Place de la Gare 2, 1950 Sion.

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS

Le conseil décide :

1. D'autoriser M. Albertano Loïca à organiser l'événement « House of Techno » le samedi 5 août 2023 entre 15h00 et 22h00 à Alaïa Bay.

2. D'autoriser M. Jean Sauthier à organiser la soirée « House of Techno » le samedi 5 août 2023 entre 22h00 et 06h00 au Port-Franc.
3. D'autoriser Mme Fiona Nicolas à organiser des soirées avec animation musicale (petit concert, DJ) sur la terrasse du hangar41 entre fin août et fin octobre 2023, un soir par semaine (jeudi, vendredi ou samedi) de 17h00 à 22h00 (et pas 23h00).
4. D'autoriser M. Nicolas Rouiller à organiser des événements de type vernissage / concert à la fondation Fellini les jeudis 17 et 24 août de 19h00 à 21h00, le jeudi 21 et le vendredi 22 septembre de 18h30 à 21h00 et le mercredi 27 et le jeudi 28 septembre 2023 entre 16h00 et minuit.
5. D'autoriser Mme Doriane Aymon à organiser un concert de « The Broken Arms » (blues rock, 2 musiciens et 1 chanteur) le samedi 19 août 2023 entre 18h00 et 22h00 dans les locaux de l'Îlot, sis à la rue des Pâquerettes 67 à Sion.
6. D'autoriser M. Marc Vauthey, pour Les Fils de Charles Favre, à organiser l'inauguration / portes ouvertes du magasin sis dans les locaux de l'ancien musée de l'évêché le jeudi 24 août 2023 entre 16h00 et 20h00.
7. D'autoriser Mme Emilie Teixeira, pour le parti socialiste du Valais romand, à organiser un vide-dressing le vendredi 25 août 2023 entre 10h00 et 14h00 et entre 17h00 et 21h00 dans ses locaux de la rue de Conthey 2 à Sion (maison du peuple).
8. D'autoriser M. Rui Filipe Silva Meira, pour le Cercle des nageurs de Sion, à organiser la Coupe romande de Water-Polo le samedi 26 août 2023 entre 07h00 et 20h00 et une journée d'initiation le dimanche 27 août 2023 entre 10h00 et 15h30 au domaine des Îles.
9. D'autoriser M. Olivier Péter à organiser la sortie annuelle du Chœur mixte de Champsec le dimanche 27 août 2023 entre 10h00 et 19h00 à la place de la Meunière.
10. D'autoriser M. Nicolas Rouiller, pour la Fondation Fellini, à organiser un open air cinéma (« *una serata con Fellini* ») dans les Jardins de la Maison du Diable du jeudi 31 août au samedi 2 septembre 2023 entre 18h30 et 23h00.
11. D'autoriser M. Fabio Sarni, pour le FC Châteauneuf, à organiser les journées familiales du FC Châteauneuf le vendredi 1^{er} de 18h00 à 23h00, le samedi 2 de 09h00 à 22h00 et le dimanche 3 septembre 2023 de 09h00 à 20h00 au stade de la Garenne.
12. D'autoriser Mme Nathalie Perruchoud, pour le Comité du quartier de Platta, à organiser une vente-échange sur la place de jeu du quartier de Platta le samedi 2 septembre 2023 de 09h00 à 12h00.
13. D'autoriser Mme Elodie Valette, pour Provins SA, à organiser une Tavolata au Domaine de Tourbillon le samedi 2 septembre 2023 de 11h00 à 17h00 (dans le champ au pied de la vigne, contiguë à la Place Maurice Zermatten).
14. D'autoriser Mme Elise Pereira Da Costa à organiser des festivités (apéritifs, concerts acoustiques) à l'occasion de la reprise du Café de la Grenette, le vendredi 1^{er} ou le samedi 2 septembre 2023 entre 11h00 et 22h00 (date au choix de l'organisatrice).
15. D'autoriser Mme Christel Jost, pour l'office de l'intégration de la Ville de Sion, à organiser la soirée annuelle des nouveaux arrivants, le mercredi 6 septembre 2023 de 19h00 à 21h30 dans la Grange de la Ferme-Asile.
16. D'autoriser M. Yves Loretan, pour « Les Archers de la Tour », à organiser des compétitions de tir à l'arc (Field et 3D d'automne), le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023 entre 09h00 et 17h00 dans le parcours en forêt au départ du stade de Chaillen aux Agettes.
17. D'autoriser M. Michel Darioly, pour le Club Promotion Cheval Valais, à organiser les concours hippiques du « Jumping National de Sion » du mercredi 6 au dimanche 10 septembre 2023.

- 18.D'autoriser Mme Johanna Barras-Berbier à organiser la 5^{ème} marche de soutien en faveur de l'association « La Maisonnée » le dimanche 10 septembre 2023 entre 13h00 et 18h00 sur le site du Lac de Montorge.
- 19.D'autoriser M. Yannick Roh, pour le Fandom Furry Suisse Romande, à organiser la Furwalk de Sion (marche costumée à travers la ville) le dimanche 10 septembre 2023 entre 13h30 et 17h00.
- 20.D'autoriser M. Sébastien Paratte, pour le Golf Club de Sion, à organiser la 13e édition de l'événement « Le trou le plus fou » (Driving depuis le Prêlêt du Clos du Château), le lundi 11 septembre 2023 entre 16h00 et 17h00.
- 21.D'autoriser MM. Dominique Huber et Thomas Schneider, pour l'Association Suisse de Football (ASF), à organiser la rencontre internationale Suisse – Andorre au stade de Tourbillon le mardi 12 septembre 2023 à 20h45 (entraînements le lundi 11 septembre 2023 entre 12h00 et 21h00).
- 22.D'autoriser M. Jean-Marc Jacquod, pour l'Association Sion Fête du Goût, à organiser la Fête du Goût 2023, 21^{ème} édition, le jeudi 14 de 08h30 à 16h00 (rallye des écoles), le vendredi 15 de 11h30 à 12h30 (le Maire aux fourneaux) et le samedi 16 septembre 2023 de 10h00 à 23h00 sur la place et l'avenue du Midi.
- 23.D'autoriser M. Denis Berthod, pour Sion-Pétanque, à organiser le championnat suisse de pétanque le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2023 entre 08h00 et 22h00 sur le parking du stade de Tourbillon.
- 24.D'autoriser M. Jean Paul Felley, pour l'association Biennale Son, à organiser la Biennale internationale du son dans l'ancienne usine de Chandoline entre le samedi 16 septembre et le dimanche 29 octobre 2023.
- 25.D'autoriser M. Stéphane Torrent, pour le Port-Franc, à organiser les événements suivants:
 - « La bourse aux disques » le dimanche 17 septembre 2023 de 10h00 à 18h00,
 - « le vide dressing du Port-Franc » le dimanche 22 octobre 2023 de 10h00 à 18h00,
 - « la fête d'Halloween » le mardi 31 octobre 2023 de 22h00 à 06h00,
 - « la fête du Nouvel an » en collaboration avec couleur 3, le dimanche 31 décembre 2023 de 23h00 à 06h00.
- 26.D'autoriser Mme Nadine Roh, pour Sion Fémina, à organiser les championnats suisse gym et danse le samedi 23 septembre 2023 entre 06h00 et 20h00 à la salle EPTM de Sion.
- 27.D'autoriser M. Corentin Aymon, pour Play Again SA, à organiser « Oddicy », jeu d'enquête à grande échelle, le samedi 23 septembre 2023 entre 09h00 et 19h00.
- 28.D'autoriser M. Benoît Ruppen, de la Paroisse de St-Guérin, à organiser La Fête Paroissiale de St-Guérin le dimanche 24 septembre 2023 entre 09h00 et 17h00.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal a délivré quatre autorisations de construire.

DIVERS

Le conseil accepte la demande de Trade Valais concernant les ouvertures des commerces durant la période de Noël comme suit :

Jour(s)	Horaires
Vendredi 8 décembre	10h00 à 18h00
Dimanche 17 décembre	10h00 à 18h00
Mercredi 20 décembre	Nocturnes jusqu'à 21h00
Vendredi 22 décembre	Nocturnes jusqu'à 21h00
Samedi 23 décembre	Nocturnes jusqu'à 20h00

Les parkings municipaux souterrains et les transports publics seront gratuits lors de ces ouvertures.

Municipalité de Sion
Chancellerie